

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 5 novembre à 6h55

«CITOYENNETE »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

RCF : Aujourd'hui, Yann, vous allez nous parler de la citoyenneté des personnes âgées

YL : Oui, Simon, à force d'être cuisinés à toutes sortes de sauces, certains mots perdent de leur puissance originelle. C'est assurément le cas de « citoyenneté » qui avec son comparse « vivre-ensemble » sont souvent, hélas, le pare-feu soit de la déficience de l'action publique soit de ses vœux pieux. La citoyenneté des personnes âgées ne refait en général surface qu'aux moments cruciaux que sont les échéances électorales. C'est à ce moment-là que sont toujours mis en place dans les EHPAD des systèmes de navette pour emmener les résidents dans les bureaux de vote. J'ai d'ailleurs lu dernièrement que des établissements réfléchissaient à installer des bureaux de vote dans leurs murs.

Favoriser l'exercice du droit de vote des aînés est indispensables mais nous aimerions aussi que la citoyenneté des personnes âgées au sein des EHPAD soit respectée toute l'année pour qu'ils puissent avoir des conditions de vie dignes jusqu'au bout de la vie et qu'ils puissent, par exemple, sortir sans contraintes.

RCF : Car, être citoyen, ce n'est pas uniquement exercer son droit de vote ?

YL : Être citoyen, c'est pouvoir avoir le choix de faire la même chose que les autres malgré ses fragilités ou ses vulnérabilités. Il est important de redonner tout son sens à ce concept qui caractérise tant l'appartenance à la cité que la capacité d'y exercer ses droits et devoirs. Pourquoi il n'y a pas de personnes du Grand Age et de résidents d'EHPAD dans les conseils municipaux ? Et si une personne très âgée figure sur une liste aux élections municipales, elle est systématiquement reléguée à la fin, à une place non éligible. Pourquoi toutes les consultations citoyennes organisées par les pouvoirs publics, qu'ils soient à une échelle nationale ou locale, sont organisées quasi uniquement sur Internet alors qu'il y a toujours 3,6 millions de personnes âgées exclus du numérique ? Pourquoi, alors que les Français expriment depuis des années leur souhait de vouloir vieillir à domicile, la loi Grand Age et Autonomie a été une nouvelle fois reportée ? La voix des vieilles et des vieux ne compte-t-elle pas ?

A l'heure où le mot inclusion prend quasiment la succession du mot citoyenneté, tout est devenu inclusif et finalement rien ou presque ne l'est, les personnes âgées qui se voient empêchées pour des critères



d'âge, de santé ou de résidence d'accéder à l'ensemble des attributs conférés à un citoyen majeur sont ainsi atteintes dans l'exercice de leur citoyenneté. Les atteintes sont hélas de plus en plus nombreuses : âgisme, accès aux droits, accès aux soins. Dénoncer cet état de fait constitue l'un de nos combats. J'invite les auditeurs à le partager.